

Rapport d'activité

2016



ava

Association Vaudoise des Archivistes

Association vaudoise des archivistes

18^{ème} rapport d'activité 2016

Avril 2017

Photo de couverture :
Archives et bibliothèque départementales des Bouches-du-Rhône
Photo de David Huguenin©

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Adresse de l'association : **Association vaudoise des archivistes**
Case postale 51
CH-1001 Lausanne

www.archivistes.ch

ava@archivistes.ch

CCP : 60-377052-4

Cotisations

- **Membre individuel** **Fr. 30.-- par an**
- **Membre collectif et institution** **Fr. 90.-- par an**
- **Membre étudiant / chômeur** **Fr. 20.-- par an**

Rapport d'activité 2016

Table des matières

• Informations générales	1
• Table des matières	2
• « Connaissez-vous l'Association vaudoise des archivistes ? »	3 - 4
• Membres du comité	5 - 6
• Membres de l'Association au 31.12.2016	7 - 12
• Rapport d'activité 2016	13 - 14
• Comptes 2016 et rapport du trésorier	15 - 17
• Budget 2018	18
• Manuel pratique de la gestion des documents traduit en hébreu	19 - 20
• Les notaires et leurs registres avant la Révolution	21 - 26
• Organiser la documentation scientifique en entreprise : enjeux, méthodes, outils. Le cas Kéjako (prix AVA 2016)	27 - 28
• 20 ans de l'AVA : voyage à Aix-en-Provence et Marseille	29 - 31
• Règlement du prix AVA	32
• Bulletin d'adhésion à l'Association vaudoise des archivistes	33
• Bulletins de commande de brochures	34

CONNAISSEZ-VOUS L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES ?

**L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES,
CRÉÉE LE 1^{ER} OCTOBRE 1996 A POUR BUTS DE :**

- Permettre des rencontres et des échanges entre ses membres
- Diffuser des savoir-faire reconnus par la communauté professionnelle
- Développer des outils d'aide à la gestion des archives
- Participer aux réflexions sur le développement de l'activité archivistique dans le canton de Vaud
- Promouvoir la valeur et l'intérêt du patrimoine archivistique du canton de Vaud
- Faire connaître les formations et débouchés professionnels

NOUS ORGANISONS LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Journées thématiques de formation – information, visites
- Cours de paléographie
- Soutiens éditoriaux
- Soutien au Groupe de travail Utilisateurs AtoM qui offre aux communes une plateforme partagée pour saisir, gérer et mettre en ligne leurs inventaires sur www.inventaires.archivescommunales-vd.ch au moyen du logiciel professionnel AtoM. Plus d'informations sur www.archivescommunales-vd.ch

L'ASSOCIATION EST LARGEMENT OUVERTE

- **AUX REPRÉSENTANTS DE PROFESSIONS VOISINES**

bibliothécaires, documentalistes, restaurateurs, conservateurs de musée ou de dépôts thématiques

- **AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES**

Union des communes vaudoises, Association des secrétaires municipaux, Confrérie des préfets

- **AUX UTILISATEURS DES ARCHIVES**

lecteurs, érudits, étudiants, chercheurs, généalogistes, héraldistes

- **AUX DÉTENTEURS DE FONDS D'ARCHIVES**

familles, collectivités, entreprises soucieuses de préserver et de transmettre leur patrimoine

L'ASSOCIATION ENTEND VALORISER ET PORTER

À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC

LES RÉALISATIONS DE TOUS CEUX

QUI CONTRIBUENT À SAUVEGARDER

LA MÉMOIRE DE NOTRE CANTON

Membres du comité

Présidente

Mme Fabienne Chatelan

Archives communales de Morges
Chemin du Banc-Vert 5A
1110 Morges

Tél. 021 828 04 16
Fax 021 828 04 15
archives@morges.ch

Vice-présidente

Mme Cristina Bianchi

Archives de la Ville de Pully
Avenue du Prieuré 2
Case postale 63
1009 Pully

Tél. 021 721 35 52
Fax 021 721 31 15
cristina.bianchi@pully.ch

Trésorier

M. Frédéric Sardet

Archives de la Ville de Lausanne
Rue du Maupas 47
1004 Lausanne

Tél. 021 315 69 10
Fax 021 315 21 20
frederic.sardet@lausanne.ch

Membres

Mme Lorraine Filippozzi

Archives communales
Ville de Vevey
Rue du Lac 2
1800 Vevey

Tél. 021 925 34 47
lorrainefilippozzi@gmail.com

Mme Catherine Guanzini

Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains
Hôtel de Ville – Place Pestalozzi
Case postale 355
1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 423 62 10
catherine.guanzini@yverdon-les-bains.ch

Mme Lisane Lavanchy Bräm

Archives Historiques Nestlé
Avenue Nestlé 55
1800 Vevey

Tél. 021 924 19 41
lisane.lavanchy@nestlé.com

Mme Caroline Neeser

Cinémathèque suisse
Centre d'archivage
Chemin de la Vaux 1
1303 Penthaz

Tél. 058 800 03 67
caroline.neeser@cinematheque.ch

Secrétariat et comptabilité :

Valérie Bornand
Chemin du Mare 12
1115 Vullierens

valerie.bornand@hotmail.fr

Membres de l'Association au 31 décembre 2016

Membres collectifs (25 institutions) :

- Archives cantonales vaudoises, M. Gilbert Coutaz, rue de la Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens
- Archives cantonales du Valais, rue des Vergers 7, 1950 Sion
- Archives historiques régionales, Mme Maria Costa, Via Ollietti 3, I-11100 Aoste
- Archives de la Ville de Lausanne, M. Frédéric Sardet, rue du Maupas 47, 1004 Lausanne
- Archives de la Ville de Sion, M. Patrice Tschopp, rue de la Tour 14, Case postale, 1950 Sion 2
- Association des Archives de la Commune de Martigny, Rue des Ecoles 3, 1920 Martigny
- Association des archivistes suisses (AAS), Secrétariat, c/o Büro Pontri GmbH, Solothurnstrasse 13, Postfach, 3322 Urtenen-Schönbühl
- Association vaudoise des secrétaires municipaux AVSM, M. Pierre-André Dupertuis, Greffe municipal, 1814 La Tour-de-Peilz
- Cinémathèque Suisse, Centre d'archivage, CP 5556, 1002 Lausanne
- DATAREC S.A., Mme Eveline Hasler, ch. de la Motte 5, 1024 Ecublens
- DEVILLARD ROMANDIE SA, rue du Lac 226, 1020 Renens
- DOCUTEAM Sàrl, M. Baptiste de Coulon, Rue du Milieu 27, 2502 Bienne
- Établissement cantonal d'Assurance ECA, Secrétariat général, av. du Général-Guisan 56, Case postale 300, 1009 Pully
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe, La Ferme de Dorigny, 1015 Lausanne
- Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine, Quai d'Ouchy 1, 1006 Lausanne
- Institut Benjamin Constant, UNIL, Bâtiment central, 1015 Lausanne-Dorigny
- JOBIN SA, M. Alain Paz, directeur, Avenue de Provence 10, 1007 Lausanne
- La Source, École romande de soins infirmiers, Archives, Mme Séverine Allimann, av. Vinet 30, 1004 Lausanne
- Musée des arts et des sciences, M. Daniel Glauser, av. des Alpes 10, 1450 Sainte-Croix
- Musée Suisse de l'appareil photographique, Grande Place 99, 1800 Vevey
- Nestlé S.A., M. Albert Pfiffner, av. Nestlé 55, 1800 Vevey
- Secur'Archiv S.A., M. Vincent Bruat, 55, rte des Jeunes, 1227 Carouge GE
- Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL), place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
- Tribunal fédéral suisse, Case postale, 1000 Lausanne 14
- Université de Lausanne, Service des Archives, M. Olivier Robert, Unicentre 214, 1015 Lausanne-Dorigny

Membres collectifs (147 Communes)

- Commune d'Aclens	La ferme de Commune	1123 Aclens
- Commune d'Apples	rte de Cottens 17, CP 130	1143 Apples
- Commune d'Arzier	rue du Village 22	1273 Arzier-le-Muids
- Commune d'Aubonne	place du Marché 12, CP 133	1170 Aubonne
- Commune d'Avenches	rue Centrale 33, CP 63	1580 Avenches
- Commune de Bassins	place de la Couronne 4	1269 Bassins
- Commune de Baulmes	Hôtel de Ville	1446 Baulmes
- Commune de Begnins	route de St-Cergue 14	1268 Begnins
- Commune de Belmont-sur-Lausanne	rte d'Arnier 2, CP 64	1092 Belmont-sur-Lausanne
- Commune de Bercher	pl. du Collège 14, CP 10	1038 Bercher
- Commune de Bettens	ch. Neuf 1	1042 Bettens
- Commune de Bex	rue Centrale 1, CP 64	1880 Bex
- Commune de Bière	Hôtel de Ville	1145 Bière
- Commune de Blonay	route du Village 45, CP 12	1807 Blonay
- Commune de Bougy-Villars	pl. de l'Ancienne-Eglise 5	1172 Bougy-Villars
- Commune de Bourg-en-Lavaux	Rte de Lausanne 2, CP 112	1096 Cully
- Commune de Boussens	Grand'Rue 1	1034 Boussens
- Commune de Bremblens	rue du Pressoir 1	1121 Bremblens
- Commune de Bretigny-sur-Morrens	rue du Village 3B	1053 Bretigny-sur-Morrens
- Commune de Buchillon	rue Roger de Lessert 10, CP 34	1164 Buchillon
- Commune de Bullet	route de Sainte-Croix	1453 Bullet
- Commune de Bursinel	Maison de Commune	1195 Bursinel
- Commune de Bussigny/Lausanne	pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 96	1030 Bussigny-près-Lausanne
- Commune de Chamblon	rue du Village 1	1436 Chamblon
- Commune de Champagne	rue du Village 1	1424 Champagne
- Commune de Chardonne	rue du Village 19, CP 31	1803 Chardonne
- Commune de Chavannes-le-Veyron	rue des Fontaines 17	1148 Chavannes-le-Veyron
- Commune de Chavannes-près-Renens	a. de la gare 46, CP 36	1022 Chavannes-près-Renens
- Commune de Chésereux	rue du Vieux-Collège 38	1275 Chésereux
- Commune de Chevroux	case postale 52	1545 Chevroux
- Commune de Chigny	rue des Vignerons 3	1134 Chigny
- Commune de Commugny	rte de Coppet 10	1291 Commugny
- Commune de Concise	En Chenaux 8, CP 102	1426 Concise
- Commune de Coppet	Grand'Rue 65	1296 Coppet
- Commune de Corcelles/Payerne	rue du Collège 5, CP 34	1562 Corcelles-près-Payerne
- Commune de Corseaux	rue du Village 4	1802 Corseaux
- Commune de Corsier-sur-Vevey	rue du Château 4, CP 75	1804 Corsier-sur-Vevey
- Commune de Cossonay	rue Neuve 1	1304 Cossonay
- Commune de Crissier	ch. de Chisaz 1, CP 146	1023 Crissier
- Commune de Croy	rue des Fontaines 12	1322 Croy
- Commune de Cuarnens	rte de l'Isle 2	1148 Cuarnens
- Commune de Cudrefin	Grand Rue 2, CP 1011	1588 Cudrefin
- Commune de Cugy	rue du Village 13, CP 23	1053 Cugy
- Commune de Daillens	rue J.-Villard Gilles 3	1306 Daillens
- Commune de Denges	Ancien Collège	1026 Denges
- Commune de Duillier	ch. de Panlièvre 14, CP 29	1266 Duillier
- Commune de Dully	rte de Bursinel 29, CP 36	1195 Dully

- Commune d'Echallens	place du Château 4, CP 11	1040 Echallens
- Commune d'Echandens	rue de la Gare 4, CP 77	1026 Echandens
- Commune d'Echichens	route du Village 16	1112 Echichens
- Commune d'Ecublens	Mon Repos, CP 133	1024 Ecublens
- Commune d'Essertines/Yverdon	rue du Milieu 7	1417 Essertines-sur-Yverdon
- Commune d'Etagnières	rue du Bourg 2, CP 17	1037 Etagnières
- Commune d'Etoy	pl. Saint-Jaques 3	1163 Etoy
- Commune d'Eysins	rue du Vieux-Collège 1	1262 Eysins
- Commune de Faoug	rte de Salavaux 1a	1595 Faoug
- Commune de Fey	rue de l'Ancien Four 6	1044 Fey
- Commune de Founex	rte de Châtaigneriaz 2	1297 Founex
- Commune de Froideville	rue du Village 16	1055 Froideville
- Commune de Gimel	case postale 68	1188 Gimel
- Commune de Gingins	rte de Trélex 4, CP 52	1276 Gingins
- Commune de Gland	Grand-Rue 38	1196 Gland
- Commune de Goumoëns	rue Château-Dessus 1, CP 11	1376 Goumoëns-la-Ville
- Commune de Grandcour	case postale 35	1543 Grandcour
- Commune de Gryon	Maison de commune	1882 Gryon
- Commune de Jorat-Menthue	rue du Collège 5	1062 Sottens
- Commune de Jouxens-Mézery	ch. de Beau-Cèdre 1	1008 Jouxens-Mézery
- Commune de Juriens	rue du Collège 1	1326 Juriens
- Commune de La Rippe	rue des Quatre-Fontaines 2	1278 La Rippe
- Commune de La Sarraz	Grand-Rue 1	1315 La Sarraz
- Commune de La Tour-de-Peilz	Grand-Rue 46, CP 144	1814 La Tour-de-Peilz
- Commune de L'Abbaye	rte de l'Hôtel-de-Ville 14	1344 L'Abbaye
- Commune de Lavey-Morcles	rue Centrale	1892 Lavey-Morcles
- Commune de Lavigny	rue de l'Eglise 2	1175 Lavigny
- Commune du Mont-sur-Lausanne	rte de Lausanne 16	1052 Le Mont-sur-Lausanne
- Commune de Le Vaud	case postale 31	1261 Le Vaud
- Commune de Leysin	Maison de Commune	1854 Leysin
- Commune de L'Isle	place du Château 7, CP 14	1148 L'Isle
- Commune de Lonay	place de l'Eglise 3	1027 Lonay
- Commune de Lucens	place de la Couronne 1, CP 95	1522 Lucens
- Commune de Lully	Case postale 43	1132 Lully
- Commune de Lussy-sur-Morges	rte de Lully 2	1167 Lussy-sur-Morges
- Commune de Lutry	Le Château, CP 190	1095 Lutry
- Commune de Marchissy	place du Tilleul 6	1261 Marchissy
- Commune de Method	rue de la Forge 22, CP 52	1438 Method
- Commune de Jorat-Mézières	rte du Village 35, CP	1084 Carrouge
- Commune de Mies	rue du Village 1	1295 Mies
- Commune de Mollens	administration communale	1146 Mollens
- Commune de Montagny-Yverdon	Clos-Lucens 1	1442 Montagny-près-Yverdon
- Commune de Montanaire	rue de la Porte 3, CP 80	1410 Thierrens
- Commune de Montherod	rte de Gimel 3	1174 Montherod
- Commune de Montillier	rte de Sugnens 4, CP 50	1041 Poliez-le-Grand
- Commune de Montreux	Grand'Rue 73, CP 1117	1820 Montreux
- Commune de Mont-sur-Rolle	rte du Château 1, CP 68	1185 Mont-sur-Rolle
- Commune de Morges	pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 272	1110 Morges 1
- Commune de Morrens	pl. du Village 1	1054 Morrens

- Commune de Moudon	pl. Hôtel de Ville 1, CP 43	1510 Moudon
- Commune de Noville	Le Collège 1	1845 Noville
- Commune de Nyon	pl. du Château 3	1260 Nyon
- Commune d'Ollon	Bâtiment administratif, CP 64	1867 Ollon
- Commune d'Ormont-Dessus	Maison de commune	1865 Les Diablerets
- Commune d'Oron	Case postale 35	1607 Palézieux-Village
- Commune de Paudex	rte de la Bordinette 5	1094 Paudex
- Commune de Payerne	Hôtel de Ville, CP 112	1530 Payerne
- Commune de Penthalaz	place Centrale 5	1305 Penthalaz
- Commune de Penthérez	rue du Verdet 2	1375 Penthérez
- Commune de Prangins	La Place, CP 48	1197 Prangins
- Commune de Préverenges	rue de Lausanne 23, CP 96	1028 Préverenges
- Commune de Prilly	rte de Cossonay 40, CP 96	1008 Prilly
- Commune de Provence	rue Centrale 2	1428 Provence
- Commune de Pully	av. du Prieuré 2, CP 63	1009 Pully
- Commune de Rances	rue du Collège 2	1439 Rances
- Commune de Renens	rue de Lausanne 33	1020 Renens
- Commune de Roche	Les Saulniers, CP 27	1852 Roche
- Commune de Rolle	Grand-Rue 44	1180 Rolle
- Commune de Romainmôtier-Envy	place du Bourg 7	1323 Romainmôtier-Envy
- Commune de Romanel/Lausanne	ch. du Village 24	1032 Romanel-sur-Lausanne
- Commune de Rougemont	Case postale 16	1659 Rougemont
- Commune de Savigny	rte de Mollie-Margot 4, CP 136	1073 Savigny
- Commune de Sévery	rue du Record Chauvet 8 a	1141 Sévery
- Commune de St-Barthélemy	rte du Village 82	1040 Saint-Barthélemy (VD)
- Commune de St-Cergue	Place Sy-Vieuxville 1, CP 103	1264 Saint-Cergue
- Commune de Ste-Croix	rue Neuve 10, CP 221	1450 Sainte-Croix
- Commune de St-Légier-La Chiésaz	rte des Deux-Villages 23	1806 Saint-Légier-La Chiésaz
- Commune de St-Prex	ch. de Penguey 1A, CP 51	1162 Saint-Prex
- Commune de St-Saphorin (Lavaux)	chemin de l'Ancien Collège	1071 Saint-Saphorin (Lavaux)
- Commune de St-Sulpice	rue du Centre 47, CP 201	1025 Saint-Sulpice (VD)
- Commune de Sullens	rue du Château 2, CP 12	1036 Sullens
- Commune de Trélex	place de la Tour 6	1270 Trélex
- Commune de Treycovagnes	Grand-Rue 26	1436 Treycovagnes
- Commune de Valbroye	rue du Collège 16, CP 56	1523 Granges-Marnand
- Commune de Valeyres-Montagny	rue de la Butte	1441 Valeyres-sous-Montagny
- Commune de Valeyres-Rances	rue du Village 3	1358 Valeyres-sous-Rances
- Commune de Vaulion	place de l'Hôtel de Ville 1	1325 Vaulion
- Commune de Vevey	rue du Lac 2, CP 1240	1800 Vevey
- Commune de Veytaux	rue du They 1	1820 Veytaux
- Commune de Villars-le-Terroir	rue du Midi	1040 Villars-le-Terroir
- Commune de Villars-Sainte-Croix	Au Village 23	1029 Villars-Sainte-Croix
- Commune de Villeneuve	Case postale 16	1844 Villeneuve
- Commune de Vufflens-la-Ville	rue de la Poste 10, CP 25	1302 Vufflens-la-Ville
- Commune de Vulliens	route du Village 21 b	1085 Vulliens
- Commune de Vullierens	rue de l'Eglise 6	1115 Vullierens
- Commune de Vully-les-Lacs	rte d'Avenches 11, CP 67	1585 Salavaux
- Commune de Yens	chemin de la Poste 2, CP 38	1169 Yens
- Commune d'Yverdon-les-Bains	Hôtel de Ville, CP 355	1401 Yverdon-les-Bains

- Commune d' Yvonand
- Commune d' Yvorne

av. du Temple 8
La Grappe 2

1462 Yvonand
1853 Yvorne

Membres individuels (92)

- Ahonyo Seyena
- Altenburger-Hasani Joëlle
- Althaus Dominique
- Alves Nina
- Aubert Jean-Luc
- Aubert Jean-Pierre
- Bally Daniel
- Bardel Philippe
- Béguelin Marcel
- Benoit Sarah
- Bize Philippe
- Bilvin Vanessa
- Bourban-Mayor Elisabeth
- Braillard Yves
- Brand Patricia
- Burgy François
- Busset Mary-Claude
- Calisto Acacio
- Cardinaux Aurélie
- Carruzzo Sabine
- Chapuisat Jean-Pierre
- Claudet René
- Codina Roig Marta
- Contesse Eloi
- Cosandey Roland
- Coutaz Gilbert
- D'Amico Daniel
- De Icco Fabrice
- de Mulinen Pascale
- Defferrard Florian
- Denebourg Hélène
- Depoisier Michel
- Dessonnaz Jean-Daniel
- Detrey Sophie
- Develey Yvette
- Dubath Jean-Yves
- Ducraux Louis
- Duruz Olivier
- Favez Pierre-Yves
- Favre Jacqueline
- Feihl Olivier
- Filippozzi Lorraine
- Forestier Pierre
- Freymond Pierre
- Frochaux Pierrette
- Galimberti Barbara
- Frochaux Pierrette
- Galimberti Barbara
- Geiser Anne – Cabinet des médailles
- Gilliéron Christian
- Giorgianni Michèle
- Grange Didier
- Grodecki Christophe
- Grote Michèle
- Guanzini Catherine
- Guignard Henri-Louis
- Guillot Vincent
- Guisolan Jérôme
- Hausmann Germain
- Humbert Madeline
- Jacot Jean-François
- Katz Tamara
- Lavanchy Lisane
- Le Comte Guy
- Lüthi-Graf Evelyne
- Magnin Eric
- Maillard Jean-Pierre
- Mottier Hélène
- Nicod Jean-Marc
- Parrat René
- Pellaux Geneviève
- Pflug Léopold
- Pictet Robert
- Piguet Lucien
- Quinche Nicolas
- Rairoux Elodie
- Raymond Denyse
- Renevier Laurent Christian
- Roch Nadia
- Rochat Loïc
- Rochat Rémy
- Ruegg Marcel
- Seewer Bourgeois Eveline
- Spitale Erard Muriel – mse Conseil
- Steudler Brigitte
- Tâche Fabienne
- Tièche Julien
- Tissot Laurent
- Tourn Christine
- Varidel Marc
- Vuilleumier Christophe
- Yerly José

Membre étudiant (1)

- Etique Michela

Membre d'honneur (1)

- Ruth Liniger

Sept membres individuels, un membre étudiant et deux membres collectifs ont rejoint notre association en 2016.

Deux membres individuels ont quitté l'association en 2016.

Statistique des membres :

Membres collectifs, institutions :	25
Membres collectifs, communes :	147
Membres individuels :	91
Membres étudiants/chômeurs :	1
Membres d'honneur	1
	—
Total membres au 31 décembre 2016	265
=====	===

au 30.06.2001 = 250 membres
au 25.05.2002 = 256 membres
au 14.06.2003 = 254 membres
au 31.12.2004 = 260 membres
au 31.12.2005 = 264 membres
au 31.12.2006 = 267 membres
au 31.12.2007 = 268 membres
au 31.12.2008 = 260 membres
au 31.12.2009 = 261 membres
au 31.12.2010 = 262 membres
au 31.12.2011 = 258 membres
au 31.12.2012 = 261 membres
au 31.12.2013 = 262 membres
au 31.12.2014 = 261 membres
au 31.12.2015 = 258 membres

Rapport d'Activité 2016

En 2016, le comité s'est réuni à quatre reprises.

Le 21 janvier, l'AVA a organisé une demi-journée d'information intitulée "Communication des archives au regard du droit à l'information et du droit d'auteur". En effet, les archivistes communaux sont régulièrement confrontés à l'application de la LInfo et du droit d'auteur dans l'exercice de leur fonction. Il n'est pas aisé de déterminer si on a le droit de transmettre un document ou quelles précautions prendre pour ne pas enfreindre le droit d'auteur. A l'heure où les informations sont divulguées par voie électronique, ces questions méritent une attention particulière. Les intervenants ont présenté les principes généraux des deux lois et quelques cas concrets afin de permettre de gérer les demandes d'accès aux documents de manière plus sûre. La séance a eu lieu à la salle du Conseil communal de la Ville de Lausanne et comptait 58 participants.

Durant cette année, les membres du comité se sont activés au sein de plusieurs groupes de travail.

Groupe de travail « Archives privées »

L'objectif est de proposer une brochure sur les archives privées à l'attention des archivistes et secrétaires communaux. Elle devra être un outil simple, accessible et visuel pour faciliter l'archivage et la transmission des archives privées. Une archiviste professionnelle, qui a consacré son travail de master à ce thème, est chargée de sa rédaction sous la supervision du groupe de travail. Nous espérons que la brochure sera prête au printemps 2018.

Groupe de travail « Rénovation du site internet »

Le système de gestion de contenu du site AVA (Typo 3) accusant plusieurs versions de retard, il a été décidé de ne pas le mettre à jour et de le remplacer par Wordpress, libre de droits lui aussi, mais d'une utilisation plus simple à l'interne. Par la même occasion, nous souhaitons modifier la présentation du site et lui donner un aspect plus dynamique. Un travail de réflexion a débuté à l'aide d'une webmaster. Cette personne, pour des raisons personnelles, a dû renoncer au projet. En conséquence, nous sommes actuellement à la recherche d'une personne compétente pour nous accompagner dans cette tâche que nous espérons mener à bien d'ici la fin de l'année 2017.

Groupe de travail « Archives intercommunales »

Le groupe s'est réuni au printemps et poursuit ses activités. L'objectif est de sensibiliser les organismes intercommunaux à la gestion de leurs archives au regard des récentes obligations légales. L'information pourrait être diffusée lors d'une journée d'information ou par un flyer.

En 2016, l'AVA a fêté ses 20 ans d'activité. Officiellement née le 30 novembre 1996, notre association remplit depuis sa mission de soutien aux personnes en charge du patrimoine dans le cadre d'archives publiques ou privées comme le prévoient nos statuts. Pour marquer l'évènement le comité a proposé à ses membres un beau voyage mêlant culture et détente. Durant quatre jours, du jeudi 28 avril au dimanche 1^{er} mai, les participants ont découvert les charmes d'Aix-en-Provence, la « Florence provençale », et de Marseille. Le programme comprenait la visite guidée des Archives nationales d'outre-mer à Aix et des Archives départementales des Bouches-du-Rhône à Marseille. Cette sortie a connu un beau succès (voir compte rendu de Cristina Bianchi).

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 24 juin 2016 au Musée du Léman à Nyon. Après la partie statutaire, M. D. Zuchuat, responsable du centre de documentation du Musée du Léman, nous a fait une présentation de la gestion des collections et des archives de l'institution. Les participants ont ensuite effectué une visite guidée du Musée suivie d'un apéritif copieux.

M. Pierre-Yves Favez, historien et généalogiste, a donné le cours annuel de paléographie consacré à la lecture d'actes notariés allant du XVI^e au XVIII^e siècle (contrat de mariage, testament, achat/vente, affranchement, adoption, échange, laud, passation à clos et à record, bourgeoisie, quittance, abergement, assignat, prononciation, lettre de rente). Faisant suite à la demande des participants en 2015, le cours s'est déroulé sur quatre périodes et a eu lieu les 22 et 29 septembre ainsi que les 6 et 13 octobre 2016, à Pully (Maison Pulliérane). 29 personnes étaient inscrites.

Le Prix AVA 2016 a été attribué à Mme Sandrine Anderfuhren et M. Pierre-Elie Diby pour leur travail "Organiser la documentation scientifique en entreprise : enjeux, méthodes, outils. Le cas Kejako". Le prix a été remis le 24 novembre par Mme Lorraine Filippozzi, membre du comité de l'AVA, à l'issue de la cérémonie de remise des diplômes de la HEG.

Fabienne Chatelan
Présidente

Bilan au 31 décembre 2016

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2017

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
1000 Compte de chèque 60-377052-4 (0,050%)	23'541.29	
1005 Compte de chèque 92-716688-9 « <i>E-Deposito</i> » (0.625%)	54'296.60	
1010 Compte de chèque 12-321564-5 « Panorama 2 »*	1'883.75	
1051 Débiteurs membres	720.00	
1176 Avoir impôt anticipé	94.25	
2000 Panorama 2		1'883.75
Capital au 01.01.2016	74'300.82	
2400 Bénéfice de l'exercice 2016	<u>4'351.32</u>	
2500 Capital au 31.12.2014		78'652.14
	80'535.89	80'535.89
	80'535.89	80'535.89

Compte de pertes et profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
600 Cotisations des membres		18'480.00
610 Dons des membres		30.00
620 Ventes brochures		480.00
630 Intérêts sur CCP		42.95
<u>Frais généraux</u>		
400 Frais de bureau	1'144.25	
405 Impressions (rapport annuel, adhésions AVA, etc.)	1'350.85	
410 Frais de séances comité	126.20	
415 Activités et manifestations y compris AG : - Cours de Paléographie	4'487.45	
416 Prix AVA	600.00	
420 Ports et taxes postales	1'041.94	
425 Site Internet www.archivistes.ch	180.00	
430 Cotisations aux associations	250.00	
435 Achat matériel de bureau/mise à jour logiciel	0	
440 Salaires	3'500.00	
450 Soutiens	2'000.00	
460 Divers frais	0.94	
	14'681.63	19'032.95
490 Bénéfice net	4'351.32	
	19'032.95	19'032.95
	19'032.95	19'032.95

* voir détail en page 16

**« Groupe utilisateurs AtOM »
Bilan au 31 décembre 2016**

Correspondant au poste 2000 « Panorama 2 » de la comptabilité générale

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
1010 Compte PostFinance 12-321564-5	1'883.75	
1100 Créances (débiteurs-clients)	2'950.00	
2000 Dettes résultants d'achats L&P		0.00
2500 Avance de l'AVA		3'753.90
2970 Bénéfice (perte) reporté(e)		4'746.55
2979 Bénéfice (perte) de l'exercice 2016		(3'666.70)
	<hr/>	<hr/>
	4'833.75	4'833.75
	=====	=====

Compte de pertes et profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
<u>Produits</u>		
3000 Cotisations des membres actifs		3'000.00
<u>Charges</u>		
6510 Téléphones, internet, frais de port	15.50	
6590 Conseils et développements	6'091.20	
6790 Autres charges d'exploitation	500.00	
6940 Autres charges financières	60.00	
	<hr/>	<hr/>
490 Résultat de l'exercice (perte)	6'666.70	3'000.00
		(3'666.70)
	<hr/>	<hr/>
	6'666.70	6'666.70
	=====	=====

Rapport du trésorier – Exercice 2016

Sans surprise, l'exercice s'est clôturé avec un bénéfice net. En 2016, ce bénéfice est de Sfr. 4'351.32, légèrement inférieur à celui enregistré en 2015. De ce fait, le capital de l'association ouvert le 1.1.2016 avec Sfr. 74'300.82 se monte à Sfr 78'652.14 au 31 décembre 2016. Le résultat de l'exercice est conforme aux attentes.

Les passifs transitoires ont été régularisés avec le paiement du prix AVA 2015 décerné à deux étudiants (Sfr. 1'200.-).

Constitutives de la quasi-totalité des recettes, les cotisations restent stables avec plus de 18'000 francs. Les autres recettes sont assurées par les inscriptions pour les cours de paléographie.

Les frais salariaux sont stables (24% des dépenses) tout comme les frais liés aux sessions de formation-information. Les frais administratifs postaux et d'impression ont représenté 15% des dépenses. A l'occasion du voyage à Marseille, l'association a gratifié les participants de certaines prestations représentant un peu plus de 1000 francs (10% des dépenses).

L'AVA a continué de soutenir l'édition des travaux d'étudiants du Master (formation continue en archivistique, bibliothéconomie et sciences de l'information) des universités de Berne et Lausanne. Elle a également soutenu la publication « La Bobine, un cinéma à la Vallée de Joux 1923-2015 » rédigée par Daniel Reymond et éditée par les éditions de la Thièle. Au total, 2000.- francs ont donc été versés au titre de subventions éditoriales.

Pour la première fois, la comptabilité du « Panorama 2 » tenue par M. René Parrat, a été soumise aux vérificateurs des comptes. Elle apparaît toujours dans le bilan général de l'AVA pour la valeur du compte bancaire, en lien avec la quote-part versée par les communes participantes au projet.

La comptabilité de « Panorama 2 » s'est soldée par un exercice déficitaire (perte nette de Sfr. 3'666.70), du fait notamment des charges de gestion informatique Sfr. 6'091.20 auprès de l'entreprise Docuteam, alors que les recettes des communes participant au projet se montent à Sfr. 3'000.-.

Frédéric Sardet
Trésorier

Budget pour l'année 2018

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2017

	Budget 2018	Comptes 2016	Comptes 2015
Recettes			
600 Cotisations des membres	18'480.00	18'480.00	18'150.00
610 Dons des membres	0.00	30.00	1'349.00
620 Ventes brochures	0.00	480.00	130.00
630 Intérêts sur CCP	40.00	42.01	69.40
<i>Total des recettes</i>	18'520.00	19'032.01	19'698.40
Dépenses			
400 Frais de bureau	1'300.00	1'144.25	1'316.50
405 Impression dossiers/rapport	1'500.00	1'350.85	2'003.35
406 Projet « archives privées »	5'000.00	0.00	0.00
410 Frais de séances comité	200.00	126.20	317.10
415 Activités et manifestations y compris AG	4'000.00	4'487.45	1'324.15
416 Prix AVA	600.00	600.00	1'200.00
420 Ports et taxes postales	1'200.00	1'041.94	1'135.18
425 Site Internet www.archivistes.ch	5'000.00	180.00	188.90
430 Cotisations aux associations	250.00	250.00	250.00
440 Salaires	3'500.00	3'500.00	3'500.00
450 Soutiens divers	2'000.00	2'000.00	2'000.00
460 Divers	300.00	0.00	317.29
<i>Total des charges</i>	24'850.00	14'680.69	13'552.47
Solde pour balance : bénéfice/perte	-6'330.00	4'351.32	6'145.93

Manuel pratique de gestion des documents traduits en hébreu

Initié lors d'un travail de bachelor, repris à 8 mains par Salomé Rohr, l'étudiante en information documentaire de la HEG et trois archivistes communales, Cristina Bianchi, Fabienne Chatelan et Catherine Guanzini, le *Manuel pratique de gestion des documents*, publié par l'AVA fin 2011, a bénéficié d'un beau succès dans les petites municipalités romandes, par son côté pratique et simple, adapté aux besoins d'archivistes locaux n'ayant pas de formation spécifique.

Représentante de l'Association des archivistes suisses auprès de la section des Associations professionnelles du Conseil international des archives, Cristina Bianchi, avec son bâton de pèlerin, a ensuite présenté le Manuel à l'occasion de plusieurs conférences et congrès internationaux, et a publié des articles en anglais et en français sur le sujet. Suite à cela, le Manuel a été téléchargé par toute la communauté francophone plus de 2'000 fois les deux premières années, et en serait à 10'000 actuellement ! Des revues françaises, telle que *Archiviste !*, déclare que le Manuel s'apparente à « comment faire du records management sans s'en rendre compte », et telle que *la Gazette des Archives*, le cite dans la rubrique « Pistes de lecture sur la gestion des documents d'activité ».

Approchée par la présidente de l'Association des archivistes et records managers d'Israël, l'AVA donne son accord pour une traduction et une adaptation du Manuel aux besoins locaux. Un fructueux échange s'ensuit pendant deux ans entre Cristina Bianchi et Michal Henkin, directrice des archives de la ville de Haïfa et présidente de l'Association, pour la bonne compréhension du texte, car c'est une assistante de celle-ci, Aviva Sofer, archiviste connaissant le français, qui va le traduire en interne. Lors de la présentation de la publication à l'Assemblée générale de l'Association à Tel Aviv, le 20 juin 2016, la représentante de la ville a cité le manuel comme une « bible » pour les autorités locales et un point de repère (jalon) pour les administrations des municipalités.

L'archiviste de Tel Aviv, Larisa Shnitkind, a souligné qu'aucun manuel de ce genre n'existait encore dans leur pays, qu'il serait utile non seulement aux archivistes et records managers du secteur public et privé, mais aussi aux collaborateurs sans formation et aux formateurs professionnels. Comme c'est un manuel officiel qui va être utilisé par les autorités locales, cela donne au travail de records management un statut officiel, et confère ainsi plus de pouvoir dans ce domaine aux responsables des archives.

La volonté de l'Association est de le distribuer à plus grande échelle, car le manuel sera utile non seulement aux petites municipalités, kibboutz et autres entités, mais à toute structure produisant et conservant des archives, comme les usines et les régions.

Les principes de base du Manuel sont conservés : introduction, fiches pratiques, glossaire, exemples locaux venant des archives de Tel Aviv et Haïfa. Les outils principaux sont également mentionnés, comme les procédures et étapes à suivre, le plan de classement et le calendrier de conservation.

Trois différences sont à noter : le regroupement de la création, classement et dénomination des fichiers électroniques en une seule fiche, la création d'une fiche sur l'évaluation et d'une autre sur la gestion des dépôts externes. Ces deux derniers thèmes étaient des questions souvent abordées par les membres de l'Association et ont naturellement trouvé leur place dans le manuel. Et bien sûr, quatrième différence, le manuel se lit de droite à gauche !

Exemple fructueux d'échange entre membres d'associations professionnelles, l'adaptation du manuel a été d'autant plus facile qu'Israël et la Suisse sont des pays similaires au niveau de leur superficie et de leurs structures administratives.

Récemment, une archiviste d'Argentine, parlant bien le français, a demandé une copie du manuel pour pouvoir le traduire en espagnol... L'aventure continue ! Qui aurait pensé qu'un travail très local ait autant de succès au niveau international ? Cela démontre que sa structure et son contenu pratiques répondent réellement à un besoin.

Cristina Bianchi
Vice-présidente



Cristina Bianchi, en compagnie de Mme Michal Henkin, directrice des archives de la Ville de Haifa

Les notaires et leurs registres avant la Révolution

Le cours de paléographie organisé par l'AVA en 2016 a été consacré aux notaires et à leurs registres ou minutes contenant leurs actes produits sous l'Ancien Régime¹. C'est donc l'occasion de présenter les principaux aspects de leur activité dans les grandes lignes.

Dans bien des domaines de la société médiévale et d'Ancien Régime, le notaire était incontournable en raison de la diversité de ses engagements : la stipulation de ses actes (appelés minutes) couvrait un large pan de la vie sociale (contrat de mariage, testament, adoption, partage, don, etc.) et du domaine économique (achat, vente, échange, prêt, contrat d'apprentissage, etc.), régissant ainsi de nombreux aspects des relations humaines sur le plan privé. Il avait aussi la charge de rédiger de nombreux documents officiels, comme notamment la réception à la bourgeoisie d'une commune, l'amodiation d'un four à pain municipal et les procédures judiciaires d'instances diverses... Ce ne sont que quelques exemples. En consignait par écrit les objets qui lui étaient soumis, le notaire devenait la mémoire à laquelle on avait recours quand le besoin se faisait sentir.

Longtemps rédigées sur des feuilles volantes, les minutes ont par la suite été regroupées en cahiers appelés minutes, en tout cas dès le XIV^e s. d'après la documentation conservée aux Archives cantonales vaudoises. Ces textes étaient parsemés d'abréviations et de formules types, bien souvent résumées par leurs débuts. Ces textes condensés, dans bien des cas d'une écriture cursive, peuvent être très ardues à déchiffrer ; les minutes présentant le plus de difficultés paléographiques sont souvent ceux de la première moitié du XVII^e siècle. Depuis le XV^e siècle, les actes sont mis au net sur des registres, d'une lecture plus abordable et contenant moins d'abréviations ; ils pouvaient être munis d'un répertoire. Leur expédition se faisait usuellement sur parchemin, ultérieurement de plus en plus sur papier.

Il n'y avait alors aucune formation officielle : le candidat à la pratique notariale se formait sur le tas, généralement auprès d'un notaire établi, et pouvait soigner sa formation par la rédaction d'un formulaire, volume contenant la compilation d'un grand nombre d'actes variés. Il mémorisait ainsi les formules usuelles et apprivoisait les différents types d'actes auxquels il pouvait être confronté dans son avenir professionnel : cet exercice a contribué à leur standardisation formelle. Pour pouvoir exercer sa fonction sous la période savoyarde, il devait passer un examen par devant un juge de bailliage et justifier de ses connaissances en latin et de la pratique du notariat ; une fois reconnu apte, il était enregistré comme notaire de la Cour du bailliage de Vaud ou de celle de l'official de l'évêque de Lausanne ou de Genève, par exemple. Il devait aussi déposer sa signature officielle, dite «seing manuel» ou signet, avec paraphe, laquelle, reproduite à l'identique sur chaque acte, servait d'attestation d'authenticité – le *Stempel* de l'époque.

¹ Sur ce sujet, voir Fritz Spielmann, *Le notariat vaudois : étude historique et critique*, Lausanne, Payot, 1914, 114 p.

C'est aux Bernois que l'on doit l'usage du français comme langue administrative officielle : le mandat du 13 mai 1536 exigea en effet du notaire qu'il rédige désormais ses actes publics en *romain*, soit en langue romande². Le changement de régime a apporté d'autres mutations. Jusqu'alors, plusieurs curés avaient pratiqué le notariat à côté de leur ministère ; désormais, l'exercice de cette profession sera interdit aux ecclésiastiques.

Pour accéder au notariat, la pratique était sensiblement la même qu'auparavant. Après une formation acquise auprès d'un notaire, parfois au bénéfice d'un apprentissage³, apparemment complétée par l'établissement d'un formulaire (dont on trouve quelques exemplaires dans le fonds Bf des Archives cantonales), le candidat devait obtenir un certificat de capacité résultant d'un examen réussi passé devant six experts, puis le bailli lui délivrait une patente permettant d'exercer sa profession dans son bailliage après avoir prêté serment. Il déposait alors au greffe baillival son signet (ou seing) manuel qui allait authentifier les actes qu'il produira tout au long de sa carrière⁴. Le notaire portait le qualificatif d'*égrége*⁵. Sa formation le portait tout naturellement à remplir les postes de châtelain, de curial (ou greffier) et de secrétaire baillival.

Plusieurs mandats souverains ont contribué à réglementer le métier, placé sous la surveillance du bailli. Cela n'a pas empêché qu'à la fin du XVII^e siècle on ne peut que constater le nombre excessif des notaires dont certains n'avaient qu'une capacité très médiocre... C'est pourquoi Berne engagea en 1718 une réformation de cette profession, dont le résultat fut que plusieurs notaires furent interdits de pratique et que leur nombre fut limité dans chaque bailliage⁶, nombre qui fut encore réduit en 1748. Il fallut dès lors attendre qu'une place se libère – par départ (démission) ou décès – pour qu'un successeur puisse être nommé.

Les minutes et registres notariaux déposés aux Archives cantonales depuis le XIX^e siècle sont classés dans la section D ; comme ils provenaient souvent des greffes de tribunaux de districts, le classement a conservé cette provenance théorique qui peut réserver quelques surprises : c'est ainsi que les notaires du bailliage de Romainmôtier, y compris ceux de La Côte, se trouvent en compagnie de ceux du district d'Orbe, par exemple

Les minutes et registres notariaux déposés aux Archives cantonales depuis le XIX^e siècle sont classés dans la section D ; comme ils provenaient souvent des greffes de tribunaux de districts, le classement a conservé cette provenance théorique qui peut réserver quelques surprises : c'est ainsi que les notaires du bailliage de Romainmôtier, y compris ceux de La Côte, se trouvent en compagnie de ceux du district d'Orbe, par exemple.

² Regula Matzinger-Pfister, *Les mandats généraux bernois pour le Pays de Vaud, 1536-1798*, Bâle, Schwabe, 2003, p. 3 (*Les sources du droit suisse – Les sources du droit du canton de Vaud*, C 1). Divers mandats ultérieurs concernent aussi le notariat sous différents angles.

³ Comme l'a été le futur notaire François-Frédéric Parmelin de Bursins par contrat du 14 avril 1794 (F. Spielmann, *op. cit.*, p.45-46).

⁴ ACV, Bf 54 : registre des signatures des notaires de Vevey avec ordonnances souveraines, 1535-1613, par exemple.

⁵ Franz-Raoul Campiche, «Les titres sous l'Ancien Régime», dans la *Revue historique vaudoise* 54, 1946, p. 41-42 = *Bulletin généalogique vaudois* 1, 1988, p. 28-29.

⁶ Maurice Schmidt, *La réformation des notaires dans le Pays de Vaud (1718-1723)*, Lausanne, 1957, 122 p. (*Bibliothèque historique vaudoise* = BHV 19).



Un notaire à l'œuvre

La légende porte: «Egregii Morsier imago», autrement dit: «Portrait d'égrège Morsier». Le titre d'égrège est un qualificatif attribué aux notaires qui fonctionnent souvent comme commissaires, personnages chargés de dresser les terriers ou reconnaissances, soit l'ancien cadastre. Parce qu'ils rédigeaient notamment les contrats de mariages et testaments, les notaires jouent un rôle considérable dans l'établissement des généalogies, en particulier quand l'état civil fait défaut.

Le notaire est représenté à sa table de travail, écrivant sur un registre dont on distingue nettement les attaches de fermeture. Sur la table se trouvent également un sablier et un encrier dans lequel trempe une plume de rechange. Sur le mur du fond, on remarque un tableau figurant un guerrier appuyé sur un écu de fantaisie.

Le terrier dans lequel se trouve ce dessin renferme des actes dates de 1525 à 1534, signés du notaire et commissaire Louis Challet, de Perroy. Le notaire Morsier représenté ici doit appartenir à la famille de Morsier, originaire du Chablais français, qui a fourni plusieurs notaires et commissaires du XVe au XVIIe siècle et qui se réfugia au Pays de Vaud vers 1590 pour pouvoir rester protestante. Celui que nous voyons ici est sans doute l'un des six frères réfugiés avec leur mère - ils étaient tous notaires - peut-être Claude-Hippolite, qui fut commissaire au bailliage d'Aubonne en 1612. Le portrait pourrait dater du début du XVIIe siècle. (ACV, Fh 10, fo. 437v)

La notice vouée au notaire Morsier (illustration et légende) a été publiée dans "Comment réaliser sa généalogie", Yens-s/Morges, Editions Cabédita, 1991, p. 26

Le choix des documents retenus pour ce cours s'est limité au district d'Aigle pour des raisons pratiques de sélection dans un champ défini. Ces 11 documents couvrent une période allant de la fin du 16^e au début du 18^e et présentent bien la variété de la production notariale. La consultation d'un ancien registre notarial nous plonge dans la vie quotidienne des gens de son époque, apportant parfois un éclairage inattendu et surprenant.

1. Inventaire : 1697, novembre 19. *Inventaire des biens de feu Françoise Cromptier, première femme d'honnête Jean Cuttello d'Ollon* (not. Jean-François Veillon, ACV, Da 81 bis/1, à la date).
2. Procures conjugales : 1628, novembre 17. Aigle. *Deux procures : procuration donnée par Judith Améan à son mari Abraham Greyloz pour la représenter et réciproquement par le mari pour autoriser sa femme à paraître en justice* (not. Jean Aviolat d'Ormont-Dessous, notaire de La Forclaz, ACV, Da 11/1, à la date).
3. Amodiation et dette : 1628, octobre 28. Aigle. *Amodiation pour trois ans de la montagne de Champ Rion passée par Pétremand Mestraux (ou Mestral) à maître Daniel Rod et Louis Lechaire, demeurant à Yvorne, moyennant le paiement annuel de 45 florins et un quarteron de froment*. Avec : 1628, octobre 29. Aigle. *Police : dette de 24 florins pour marchandises acquises reconnue par Maurice Verassay, bourgeois de Saint-Maurice, demeurant vers Lavey, en faveur d'Abraham Dubois, bourgeois et marchand de Vevey, payable à la prochaine Saint-Blaise [= 3 février]* (not. Jean Aviolat d'Ormont-Dessous, notaire de La Forclaz, ACV, Da 11/1, à la date).
4. Affermage d'apprentissage : 1582, février 17. *Affermage d'un apprentissage de forgeron : le notaire Decristaz place pour une année son gendre Jean Baux d'Ollon chez maître Nicolas Légeret, favre⁷ d'Aigle* (not. Wolfgang Decristaz d'Ollon, ACV, Da 90/1, à la date).
5. Mariage avec affrarèchement⁸ : 1536, juillet 6. *Contrat de mariage de Jaques Chevalleyr, cordier de Champtauroz, et d'Anthoene fille de feu Claude Vuaridel de Prahins, relaissée de Claude Bovey, chappuis⁹ de Correvon, avec l'affrarèchement par l'époux des futurs enfants de sa femme avec les siens propres* (not. Guillaume Jaquier, ACV, DI 51/1, fos. 1-2).
6. Posière¹⁰ : 1624, avril 24. Bex, en la maison de Michel Cherix dit Ouly du Crompt. *Posière et assignation pour Michière fille de feu Claude Dard, femme de Jehan fils de Pierre Bron le Jeune de Lalex* (not. Jean-Bernardin Grobéty de Vallorbe, notaire de Bex, ACV, Da 46/1, fos. 21v-22v).

⁷ Forgeron.

⁸ Contrat économique par lequel les parties (apparentées ou non) mettent en commun leurs biens comme si elles étaient «frères» (cf. Francis Michon, *La condition des gens mariés dans la famille vaudoise au XVI^e siècle (1536-1618)*, Lausanne 1960 (BHV 25), p. 37-47 ; P.-Y. Favez, «La famille, aperçu historique général du moyen âge à nos jours», dans *Comment réaliser sa généalogie*, Yens s/Morges 1991, p. 23).

⁹ Charpentier.

¹⁰ Biens-fonds sur lesquels sont posés (d'où le nom) et assignés la dot de l'épouse et l'augment accordé par le mari, de manière à ce que celle-ci puisse récupérer la somme le cas échéant, par exemple au décès de l'époux, terme surtout utilisé dans le gouvernement d'Aigle et au Pays d'Enhaut, équivalent d'assignation.

7. Accord pour pension : 1634, mars 12. [Villeneuve]. *Accord entre honnête Vulliesmoz Defrenoz au nom d'Anthoynaz Clavel, sa mère, occasion de sa pension, d'une, et Jean Favre de Sales* (not. Nicolas Dulon, notaire et curial de Villeneuve, ACV, Da 34/1, fos. 206-207).
8. Donation : 1634, mars 19. Villeneuve. *Donation en faveur de François Chastellard alias Necolin faite par feu Pierre Gaudier et confirmée par son fils Jaques* (not. Nicolas Dulon, notaire et curial de Villeneuve, ACV, Da 34/1, fos. 221r-v).
9. Vente et rachat : 1553, janvier 16. *Vendition casuale pour Anthoine[te] Cuarnerot, fille de feu Guillaume Cuarnerot, contre son frère Claude Cuarnerot (prêt pour un an de 20 florins sous la garantie d'une pose de terre), suivie du droit de rachat perpétuel qui lui est accordé* (not. Guillaume Jaquier, ACV, DI 51/1, fo. 227r-v).
10. Retrait : 1697, février 16. Ormont. *Rétraction : cession à cause du droit de proximité par David Girod de la Sciaz en faveur de Jean Favre de la Fontaine d'Ormont, en tant que tuteur de Madeleine fille de feu David Pernet, d'une terre sise au Lavanchy qu'il avait acquise d'Esther, femme d'Adam Fromentin, par acte reçu le 3 janvier 1696 par égrège Fromentin* (minutaire du notaire Jean Favre d'Ormont-Dessous, ACV, Da 91/1, à la date).
11. Acquis et revers : 1735, juin 27. Aigle. *Acquis en faveur de Gabriel Souter de Suhr, maître boucher à Aigle, et de sa femme Susanne Rose Voutaz, contre Marguerite Susanne Mayland, veuve du conseiller André Dufour d'Aigle, autorisée par le conseiller et assesseur consistorial Rossier, de six fossoriers de terre sis au bas du Pré de Mars, moyennant 930 florins de capital et deux louis d'or de vins honoraires. Suivi de : 1735, janvier (sic pour juin) 27. Aigle. Revers passé par les acquéreurs à la venderesse pour le montant de 900 florins, part du capital non payé comptant.* (registre de Josias Joret, notaire d'Aigle, ACV, Da 47/1, à la date).
12. Passation à clos : 1633, août 25. Villeneuve. *Passation à clos accordée par la commune de Villeneuve en faveur d'hon. Vincent Roud* (not. Nicolas Dulon, notaire et curial de Villeneuve, ACV, Da 34/1, fos. 224-225).
13. Affranchissement : 1628, octobre 10. Villeneuve. *Affranchissement pour les hoirs de feu honorable Yppolite Rivaz contre noble Jean Gignilliat* (not. Nicolas Dulon, notaire et curial de Villeneuve, ACV, Da 34/1, fos. 204-247).
14. Abergement des berfols¹¹ : 1636, août 31. Chillon. *Abergement passé le 31 janvier 1635 en faveur de noble Jean de Collombier, fils de Claude, châtelain de Villeneuve, par noble et généreux Ludwig de Diesbach, bailli de ce lieu, pour la pêche des petits berfols dans le lac moyennant la cense annuelle de 7 florins payable le jour de Pâques, outre une pistole de vin donnée à la baillive* (not. Nicolas Dulon, notaire et curial de Villeneuve, ACV, Da 34/1, fos. 264v-265v).

¹¹ Verveux (filet de pêche monté sur des cercles et fermé au fond en forme d'entonnoir), filet de pêche, nasse.

15. Lettre de cense : 1635, janvier 1. Villeneuve. *Lettre de cense pour égrège Adam Perret, bourgeois et curial de Vevey, contre Loys Burnod de Villeneuve, d'un montant de 50 florins payable le jour de l'an et provenant du capital de 1000 florins pour l'achat d'une maison avec ses dépendances* (not. Nicolas Dulon, notaire et curial de Villeneuve, ACV, Da 34/1, fos. 239r-v).

La consultation d'un ancien registre notarial nous plonge ainsi dans la vie quotidienne des gens de son époque, apportant parfois un éclairage inattendu et surprenant.

Pierre-Yves Favez

Annexe

Pour mieux comprendre les termes utilisés dans ces documents, on peut notamment consulter :

Philippe-Sirice Bridel, *Glossaire des patois de la Suisse romande*, publié et annoté par Louis Favrat, Lausanne, Georges Bridel, 1866, XV + 547 p. (*Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande* 1/21), rééd. Genève, Slatkine, 1970.

Glossaire des patois de la Suisse romande, Neuchâtel, Paris, Attinger, puis Genève, Droz, dès 1924 (publication en cours).

Marcel Lachiver, *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, Paris, Fayard, 1997, 1766 p.

Alfred Millioud, *Notes de philologie*, s. l., 1895-1910, 6 volumes manuscrits (bibliothèque ACV).

William Pierrehumbert, *Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Attinger, 1926, rééd. 1978 et 2008, 763 p.

Répertoire des noms de famille extraits des registres d'état civil du canton de Vaud, soit des registres paroissiaux antérieurs à 1821, établi par Henri Chastellain, 5 volumes dactylographiés déposés aux ACV, 1926-1928.

**Organiser la documentation scientifique en entreprise :
enjeux, méthodes, outils. Le cas Kéjako.
Mémoire de Bachelor HEG réalisé par
Sandrine Anderfuhren et Pierre-Elie Diby
(Lauréats du prix AVA 2016)**

L'originalité de ce travail de Bachelor, proposant des outils de classement pour la documentation scientifique d'une startup, lui a valu le prix AVA 2016.

La société Kéjako, spécialisée dans la recherche, le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux pour l'ophtalmologie, ressentait le besoin d'optimiser sa chaîne de traitement des documents, allant du stockage de références à la valorisation des documents produits. Capitaliser les connaissances, simplifier les travaux de recherche et de développement, faciliter le travail collaboratif, et rendre plus visible la valeur que l'entreprise ajoute au domaine scientifique de l'ophtalmologie, étaient ses principaux objectifs, lorsqu'elle s'est adressée à la Haute Ecole de Gestion, filière Information Documentaire, de Genève.

Les deux étudiants mandatés ont appliqué leurs connaissances en Records management et Knowledge management acquis en classe pour proposer des outils de gestion documentaire, et ont également dû faire preuve de créativité et d'adaptation car les modèles connus s'appliquent surtout aux archives administratives cantonales et communales, et non pas à de jeunes entreprises scientifiques dynamiques qui utilisent les nouvelles technologies de l'information.

Leur tâche a consisté à évaluer l'ensemble des documents de Kejako, puis à proposer non seulement une solution remplissant l'exigence de mise en valeur des documents, mais également celle de gestion numérique des documents, ainsi qu'un ensemble de procédures permettant une visibilité accrue sur l'information produite. Les deux futurs diplômés ont commencé par réaliser un état des lieux afin d'obtenir une vue d'ensemble sur les activités et pratiques documentaires de Kejako, puis ils ont proposé un système de classification et d'identification des documents afin de faciliter la recherche dans les interfaces utilisées par les membres de la société. Ils ont ensuite réalisé un benchmark afin de proposer plusieurs solutions au directeur général de Kejako, pour qu'il puisse bénéficier d'un outil adapté à ses besoins. De plus, ils ont produit un manuel pratique – très visuel - regroupant l'ensemble des actions et des procédures à entreprendre lors du traitement d'un nouveau document, incluant des annexes utiles comme l'identification du document, un thésaurus, une typologie des documents et l'explication du contenu des dossiers principaux choisis.

L'enjeu du mandat étant une plus grande accessibilité aux documents, un système de notation des documents a été mis en place, avec un travail précis sur les métadonnées, la typologie et les mots-clés.

Finalement, après avoir recherché des solutions logicielles pour assister la société dans le traitement de ses documents, Mme Anderfuhren et M. Diby se sont bien rendu compte que « le traitement documentaire ne se borne pas uniquement à des solutions informatiques.

Bien que cela facilite grandement la gestion documentaire, un véritable travail de fond et une réflexion sur les pratiques documentaires quotidiennes sont indispensables ».

Cristina Bianchi
Vice-présidente

Lien sur le site AVA : <http://www.archivistes.ch/nos-activites/prix-ava/laureats.html>

L'association vaudoise des archivistes fêtait ses 20 ans en 2016. Pour marquer cet événement, l'AVA a organisé un voyage à Aix-en-Provence et Marseille du jeudi 28 avril au dimanche 1^{er} mai 2016.

Le premier arrêt archivistique de l'après-midi, après un voyage en train sans anicroche de nos 21 membres, s'est déroulé aux Archives nationales d'outre-mer, à Aix-en-Provence. Le directeur des ANOM¹², Monsieur Benoît van Reeth nous attendait devant un bâtiment jaune orangé, reflétant le soleil de Provence, et le vent du sud qui nous ébouriffait.

Faisant l'historique du bâtiment, construit en 1966, puis agrandi en 1986 par des cubes en ciment et en 1996 par une structure carrée jaune orangée qui s'ouvre et dévoile des fenêtres qui font penser à un Rubik cube, le directeur nous a expliqué que le directeur général des archives de France fit à l'époque le choix d'implanter à Aix-en-Provence un service des archives d'outre-mer dans le quartier des facultés, au moment où s'achevaient les décolonisations et où se construisait un pôle universitaire.

Héritières de plus de trois siècles d'histoire, les Archives conservent deux grands ensembles au passé administratif et archivistique différent :

- Les archives des secrétariats d'Etat et ministères chargés, du XVII^e au XX^e siècle, des colonies françaises ;
- Les archives transférées des anciennes colonies et de l'Algérie au moment des indépendances, entre 1954 et 1962, à l'exclusion des archives de gestion restées dans les pays concernés.

Une exposition de magnifiques documents provenant d'Algérie et de Guyane, des plans et des documents administratifs nous sont expliqués par les spécialistes des ANOM, qui répondent à nos questions avec passion. Nous passons de l'Indochine avec ses dessins de pharmacopée aquarellés, à Madagascar documenté par des photos noir blanc fin XIX^e, à des récits sur les bagnes coloniaux. Le dépaysement est garanti.

La soirée s'étire ensuite par une balade à travers les rues si typiquement jaune or de la ville d'Aix-en-Provence, riche en édifices des XVII^e et XVIII^e siècles, et se termine par un repas sur la place des Cardeurs, toute en pente.



¹² <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/>

Le lendemain midi, départ pour Marseille et une autre dynamique, en car cette fois. La descente sur le littoral, avec vue sur tous les quartiers de Marseille et la mer, est époustouflante.

La visite des Archives départementales des Bouches-du-Rhône¹³, organisée par la directrice Madame Marie-Claire Pontier, dans un quartier portuaire de Marseille appelé Euroméditerranée, s'effectue dans le bâtiment Gaston Defferre qui se veut une coque de navire cachant des trésors. Il a été construit en 2006 par l'architecte Corinne Vezzoni, comme édifice unique occupé par les archives et la bibliothèque. C'est la première fois en France que des archives départementales et une bibliothèque départementale de prêt sont regroupées en un seul bâtiment, conçu pour elles.



Les fonds archivistiques sont répartis entre 8 grandes familles :

- trois d'entre elles obéissent à un critère chronologique : Archives médiévales et d'Ancien Régime, Archives de la Révolution, Archives de 1800 à nos jours ;
- les cinq autres ont un caractère thématique : Archives communales déposées, Archives des notaires, Archives des hôpitaux déposées, Archives d'origine privée, Documents figurés.

La visite de certains dépôts et de documents anciens, ainsi que l'explication de la mise en ligne des registre paroissiaux et d'état civil en ébahissent plus d'un

Cerise sur le gâteau, la visite de Marseille le samedi avec Claude Herrera, conservateur du patrimoine et archiviste, spécialiste de l'histoire orale, est un enchantement, malgré la tempête qui se lève dans l'après-midi. Voici son récit :

« Nous nous sommes donc retrouvés à 10h tapante sous le « miroir » du Vieux Port. Temps agréable. Contournant le marché aux poissons sans être apostrophés par nos poissonnières au verbe haut, nous rejoignons sans plus tarder la gare du petit train de Marseille, face à la mairie, et nous voilà partis à une allure de sénateur (français) vers la basilique Notre-Dame-de-la-Garde. Comme nous longeons le bord de mer les catéchumènes improvisés découvrent ébahis la rade de Marseille.

Au bout d'une demi-heure de route à vitesse tempérée, la Bonne mère se découvre enfin sous un soleil accueillant. C'est LA halte incontournable au panorama à couper le souffle : une vue imprenable de l'Estaque au nord au Calanques au sud, avec par ci, par là... les îles du Frioul et le château d'If. Quant à la basilique, impressionnante par ses formes et sa statuaire, elle enchante nos sympathiques « étrangers » par sa beauté intrinsèque et sa collection singulière d'ex-voto.

¹³ <http://www.archives13.fr/archives13/CG13/>

Plutôt que reprendre le petit train, je propose de descendre vers le Vieux Port à pied et nous voilà partis au gré de rues bourgeoises, pentues et tortueuses, retrouver l'Oliveraie notre restaurant aux voutes de belles pierres qui font pousser des exclamations de satisfaction.

Après un bon déjeuner régénérateur, le gros morceau de la visite s'annonce sous les meilleurs auspices !!!

Nous voilà donc au pied du quartier du Panier, quartier emblématique de Marseille à la réputation historiquement sulfureuse. L'aspect d'ensemble du village portuaire à l'allure typiquement méditerranéenne par sa population multi-origine est tout à fait dépaysant. Par la montée des Accoules, nous atteignons l'ancien hôpital de la Charité au style baroque français (construit par Pierre Puget au XVII^e siècle) et à la patine si bien restaurée. Le temps s'appesantit quelque peu mais flânant sans souci en ces vénérables lieux, nous ne voyons rien venir !!!



Alors que nous nous apprêtons à rejoindre le but ultime de la visite, une bourrasque de vent et de pluie se met de la partie et ralentit notre progression, mais par sauts de puce nous avançons hardiment et contournant l'église St-Laurent (qui nous refuse l'entrée pour cause de... mariage !), nous nous jetons comme des fadas sous la pluie battante en empruntant à perdre haleine une des passerelles du Fort St-Jean jusqu'au Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. C'est un très beau bâtiment d'une évidente originalité, imaginé par Rudy Ricciotti, un architecte militant pour qui le MUSEM est l'expression d'une architecture féminine et musculaire !!! Après nous être ébroués et réchauffés, nous nous dispersons, la sérénité retrouvée, vers les expositions thématiques ou la librairie richement dotée ».

Le repas d'anniversaire de l'AVA a lieu aux Arcenaux, bâtiments ayant servi dès le XV^e siècle de remise aux galères et aux galériens, puis d'espace dédié aux marchandises du port de commerce. La réunion d'une bibliothèque et d'une cave était le rêve un peu fou d'une mécène appelée Jeanne Lafitte qui se réalisa grâce à sa sœur Simone dans les années 1980. Les livres anciens et modernes et les bonnes bouteilles de vin ont trouvé leur place sur les rayonnages autour d'un restaurant peu commun aux nombreuses voûtes médiévales. La bouillabaisse était de rigueur pour terminer ce voyage archi-gastro-culturel.



Cristina Bianchi
Vice-présidente

Règlement du Prix AVA

Nom

Prix de l'Association vaudoise des archivistes.

Contexte

L'Association vaudoise des archivistes (AVA) a créé un prix récompensant un travail de bachelor ou de master effectué par un-e étudiant-e d'une HES, filière information documentaire. Ce prix a été approuvé lors de l'assemblée générale du 22 juin 2012.

Buts

Le prix de l'Association vaudoise des archivistes doit contribuer à renforcer :

- les liens entre l'AVA et les enseignant-e-s HES proches du domaine archivistique,
- la reconnaissance de la filière archivistique de la formation ID,
- la réflexion archivistique.

Périodicité et nature du prix

Le prix peut être attribué une fois par année et s'élève à 600.- net.
Le prix est donné lors de la cérémonie de remise des diplômes.

Conditions

Le travail, rédigé en français, doit répondre aux buts susmentionnés.

Conformément aux buts de l'AVA, il n'est pas nécessaire que le candidat ou le travail récompensé aient un lien avec le canton de Vaud.

Le travail est proposé au comité de l'AVA par le professeur qui l'a dirigé avec une brève justification. Il doit être envoyé au moins 6 semaines avant la remise des diplômes, 8 semaines si l'envoi a lieu pendant la pause estivale.

L'envoi se fait au format pdf à l'adresse ava@archivistes.ch.

Jury

Le comité de l'AVA choisit le travail récompensé. Pour ce faire, il s'organise librement.

Il peut renoncer à attribuer le prix sans devoir fournir de justification particulière. Il n'y a pas de voie de recours.

Présentation du travail

L'étudiant-e distingué-e sera invité-e à présenter son travail devant les membres de l'AVA.

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Case postale 51 – 1001 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame / Monsieur

Nom et prénom :

Profession/Raison sociale :

Rue et No. :

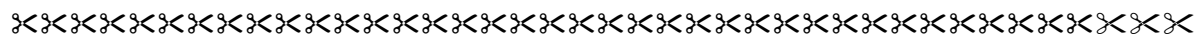
No. postal : Localité :

Courriel :

demande son admission à l'Association vaudoise des archivistes (AVA) en qualité de :

- membre collectif **Fr. 90.--** par an
- membre individuel **Fr. 30.--** par an
- membre étudiant/chômeur **Fr. 20.--** par an

Date : Signature :



ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Case postale 51 – 1001 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame / Monsieur

Nom et prénom :

Profession/Raison sociale :

Rue et No. :

No. postal : Localité :

Courriel :

demande son admission à l'Association vaudoise des archivistes (AVA) en qualité de :

- membre collectif **Fr. 90.--** par an
- membre individuel **Fr. 30.--** par an
- membre étudiant/chômeur **Fr. 20.--** par an

Date : Signature :

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Case postale 51 – 1001 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN DE COMMANDE

..... ex. Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservat. à Fr. 15.00

..... ex. Exposer les archives, suggestions pratiques à Fr. 15.00

..... ex. Une Histoire pour ma Commune, suggestions pratiques pour l'élaboration d'une monographie communale à Fr. 15.00

..... ex. Manuel pratique de gestion des documents, mettre en place les principes de Records management dans les communes vaudoises à Fr. 15.00

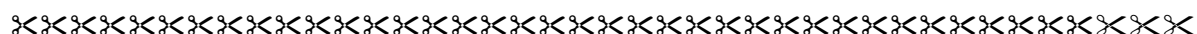
La brochure « Archiviste, une profession » peut être consulté sur le site www.archivistes.ch

Nom et Prénom :

Nom de l'Institution :

Adresse exacte :

Date et Signature :



ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Case postale 51 – 1001 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN DE COMMANDE

..... ex. Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservat. à Fr. 15.00

..... ex. Exposer les archives, suggestions pratiques à Fr. 15.00

..... ex. Une Histoire pour ma Commune, suggestions pratiques pour l'élaboration d'une monographie communale à Fr. 15.00

..... ex. Manuel pratique de gestion des documents, mettre en place les principes de Records management dans les communes vaudoises à Fr. 15.00

La brochure « Archiviste, une profession » peut être consulté sur le site www.archivistes.ch

Nom et Prénom :

Nom de l'Institution :

Adresse exacte :

Date et Signature :